

Déroulé de la formation

DEMI-JOURNÉE



La théorie... Passage obligé pour connaître les bases, ce que l'on peut faire, ou pas.



La pratique.. Savoir comment préparer son drone et comment le faire évoluer en toute sécurité.



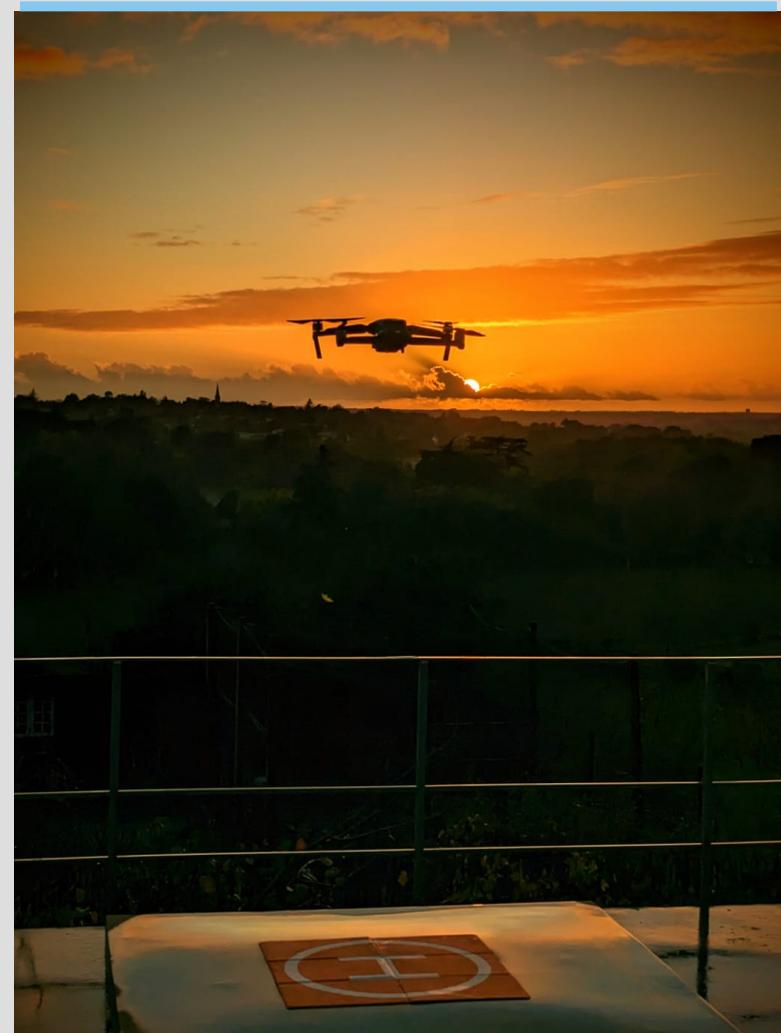
Passage de l'examen obligatoire. On vous accompagne jusqu'au bout.



KOKOLEKA PROD.

Formation télépilotage drone

Catégorie Ouverte
loisir & professionnelle simplifiée



Contactez-nous



http://

kokolekaprod.fr



kokolekaprod@gmail.com

Théorie

Dans le cadre du vol loisir ou pour une utilisation professionnelle simple (catégorie ouverte), l'évolution d'un drone dans l'espace aérien est réglementée. Connaitre les contraintes, les outils à utiliser et les pièges à éviter... nous prenons le temps de bien vous expliquer ce que vous devez savoir.

Pratique

Bien préparer la machine, effectuer les vérifications qui vous assurent un vol optimal et en toute sécurité, acquérir les techniques de base du pilotage, autant d'éléments pratiques qui vous sont donnés lors de cette formation.

Examen

Dans le cadre de la catégorie ouverte, il est obligatoire de satisfaire à un examen exigé par la DGAC. Avec cette formation théorique, à vous la liberté de voler en toute légalité.



Le formateur



NICOLAS PUYOO

Instructeur télépilote spécifique S1 S2 S3
Audiovisuel / Immobilier / Événementiel
Mariage / Création de contenus

 Sud-Ouest de la France
06.84.49.69.17



Tarification

par personne

ÉQUIPE

250 €

Ne venez pas vivre cette expérience seul, mais entre amis ou en famille. Disponible pour les groupes de 3 personnes.

DUO

300 €

Partagez ce moment et cette découverte avec un proche.

SOLO

350 €

Venez découvrir l'activité de télépilote et rencontrer des personnes qui souhaitent se former, tout comme vous.